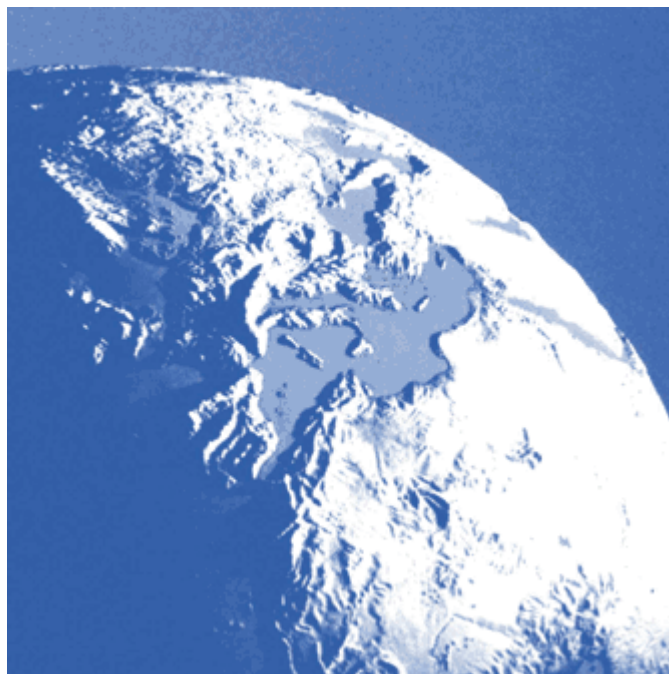




## **Eau et développement durable en Méditerranée**

### **Suivi et évaluation des progrès, partage régional d'expériences et promotion de politiques de gestion de la demande en eau**

Activités 2006-2007 du Plan Bleu pour la CMDD  
Compte rendu de la réunion d'experts des 15 et 16 Septembre 2005



Plan Bleu  
Centre d'Activités Régionales  
Sophia Antipolis  
Octobre 2005

# Compte rendu

## de la réunion d'experts du 15 et 16 Septembre 2005

### 1/ Objectifs de la réunion d'experts et participants

La réunion d'experts des 15 et 16 septembre avait pour but d'aider le Plan Bleu à mieux préciser les objectifs, le contenu, l'organisation et le calendrier des activités 2006-2007 sur l'eau confiées par ses points focaux et par la Commission Méditerranéenne de Développement Durable (CMDD).

Avaient été invités des experts des 4 pays volontaires (France, Turquie, Maroc, Tunisie) qui ont établi des premiers projets de « rapports nationaux » sur la base d'un projet de cahier des charges établi en 2004 par le Plan Bleu ainsi que des institutions partenaires.

Ont participé à la réunion :

Turquie : Mme Selmin BURAK,, consultant Plan Bleu et auteur du rapport national,

Maroc : M. Mourad AMIL. Chef de division de l'Observatoire national de l'environnement du Maroc, responsable du rapport national,

France: M. Philippe GUETTIER, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, Direction de l'Eau, accompagné de MM. Albert FINET Ingénieur général, Conseil Général du Génie Rural; des Eaux et des Forêts, co-auteur du rapport national et de M. Denis BAUDEQUIN de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Provence Alpes Côte d'Azur. Institut Méditerranéen de l'Eau (IME) M. Mohamed ENNABLI, Président

Conseil Mondial de l'Eau : M. Daniel ZIMMER Directeur et Mme Marie LAGIER

SEMIDE (Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau) : M. Eric MINO .

Plan Bleu : M. Guillaume BENOIT (Directeur), M. Jean MARGAT (Vice Président), M. Mohammed BLINDA (Chargé de mission eau), M. Stéphane QUEFELEC (Economiste) et M. Abdelaziz BOURAHLA (Chargé de mission Système d'information, projet MEDSTAT Environnement).

M. SOUSSI, Directeur de l'Observatoire Tunisien de l'Environnement et du Développement n'a pu participer et s'est excusé. La DG Environnement de la Commission Européenne, le secrétariat du GWP Med et le réseau Medwet retenus par d'autres réunions importantes organisées aux mêmes dates se sont également excusés et ont fait part de leur intérêt pour l'activité.

### 2/ Rappel du contexte et du mandat du Plan Bleu

La gestion de l'eau est une problématique prioritaire de développement durable en Méditerranée que le Plan Bleu, en sa qualité de Centre de Prospective et d'Observatoire Méditerranéen de l'Environnement et du Développement au sein du PNUE/PAM, a pris en compte depuis sa création.

Un constat et des recommandations ont été adoptés en 1997 par les Parties Contractantes à la Convention de Barcelone sur proposition de la Commission Méditerranéenne de Développement Durable (CMDD). Ce constat et ces propositions ont été établis avec l'appui du Plan Bleu lors de l'atelier régional de Fréjus auquel de nombreux experts et directeurs de l'eau des 21 pays riverains ont participé. Les principales conclusions de l'atelier ont été les suivantes :

- L'accroissement de l'offre qui a constitué la réponse traditionnelle à l'augmentation de la demande atteint ou va atteindre ses limites et se heurte à des obstacles sociaux, économiques ou écologiques dans pratiquement tous les pays riverains (seuls les pays de l'Est Adriatique, mieux pourvus en ressources en eau, et sans croissance appréciable prévisible des demandes paraissent à l'abri de fortes tensions).
- Compte tenu de l'ampleur des pertes et mauvaises utilisations présentes et des gains d'efficacité possibles, la gestion des demandes en eau (GDE) doit, dans ce contexte, être considérée comme la voie qui permet d'escompter les progrès les plus significatifs des politiques de l'eau en Méditerranée. Elle représente un objectif politique prioritaire.

Le deuxième atelier de la CMDD sur l'eau s'est tenu à Fuggi en octobre 2002. Il a permis de documenter une série d'études de cas concrets montrant des progrès réalisés depuis 1997 et de mettre en débat les outils institutionnels et économiques de la GDE. Une table ronde des bailleurs de fonds a été organisée. L'ensemble des participants ont demandé au Plan Bleu de proposer aux Parties Contractantes l'organisation d'un 3<sup>ème</sup> atelier méditerranéen en 2007.

Le Rapport Environnement et Développement (RED) du Plan Bleu finalisé en 2005 a permis d'établir une nouvelle prospective régionale pour l'eau à l'horizon 2025. Il alerte sur les risques du scénario de base et met en débat les objectifs, bénéfiques et conditions possibles d'un scénario alternatif.

Le projet de Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable (SMDD) préparé avec l'appui du Plan Bleu a été adopté en juin 2005 par la CMDD. Le 1<sup>er</sup> thème de la Stratégie est la gestion durable des ressources et demandes en eau, la promotion de politiques de GDE en étant une condition première. Les progrès d'efficacité doivent permettre de stabiliser la demande en eau (et d'éviter d'augmenter encore les prélèvements sur des ressources naturelles déjà intensivement exploitées ou même surexploitées), et d'accroître les valeurs ajoutées créées par unité de ressource mobilisée. D'autres objectifs, en particulier ceux du Millénaire pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement sont repris dans la Stratégie.

En mai et juin 2005, les points focaux et la CMDD ont demandé au Plan Bleu d'engager en 2006-2007 le travail de suivi-évaluation des progrès de la SMDD et d'approfondir dès 2006 les questions relatives à la gestion de l'eau et la question de l'énergie/climat. Le Plan Bleu est chargé d'organiser un 3<sup>ème</sup> atelier méditerranéen sur la GDE en 2007. Il est aussi invité à valoriser et diffuser le Rapport Environnement et Développement et à se rapprocher davantage des pays et des partenaires régionaux spécialisés.

Les évaluations axées sur les politiques devront porter sur les indicateurs, des analyses de bonnes pratiques et d'autres informations ciblées.

Les activités à mener par le Plan Bleu dans le domaine de l'eau devront aussi prendre en compte d'autres initiatives de coopération en s'attachant à renforcer les synergies.

Elles pourront tirer bénéfice du regroupement au sein du GWP Med des principaux réseaux méditerranéens compétents dans le domaine de l'eau. Le secrétariat du GWP Med (MIO), le CIHEAM (avec lequel une réunion spécifique est prévue le 5 novembre), MedWet et l'IME ont déjà fait part de leur intérêt pour une coopération renforcée avec le Plan Bleu.

Elles devront aussi prendre en compte les interventions de la Commission Européenne, notamment les programmes Euro-Méditerranéens, Medstat-Environnement, SEMIDE, et MEDA-Eau, ainsi que la composante méditerranéenne de l'initiative pour l'eau mise en œuvre pour contribuer à atteindre les objectifs de Johannesburg. Cette dernière a souhaité un renforcement des synergies avec le PNUE/PAM/Plan Bleu.

Enfin, il convient de signaler que la nécessité d'un mécanisme global d'observation sur la question eau/développement durable a été reconnue par la CDD des Nations Unies après intervention de l'UE. La France qui a soutenu un début de mise en application en Afrique (lancement le 1<sup>er</sup> avril 2005 du comité régional africain pour le suivi et l'évaluation des progrès) et soutient l'activité « eau » du

Plan Bleu souhaite appuyer un mécanisme comparable en Méditerranée en consacrant une place importante à la gestion de la demande. Elle va faire réaliser une étude de faisabilité et porter le projet au niveau des directeurs méditerranéens et euro-méditerranéens de l'eau.

### 3/ Objectifs de l'activité

Les participants considèrent qu'après les ateliers de 1997 et 2002, le RED et la SMDD qui constituent des acquis, l'enjeu est d'accélérer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de GDE dans les politiques de l'Eau, de l'Environnement et du Développement et d'aider le cas échéant les pays à élaborer ou améliorer des stratégies nationales de développement durable et « plans d'efficience » pour réussir le nécessaire changement de scénario. L'enjeu est aussi une meilleure intégration des objectifs de durabilité dans les politiques de coopération et d'aide au développement.

Les activités de suivi, d'évaluation et d'animation confiées au Plan Bleu doivent y contribuer. Un accord est donné pour focaliser ces activités sur les 5 questions suivantes :

1. **La prise en compte des besoins naturels en eau pour les écosystèmes dans les politiques**
2. **La prise en compte de la GDE dans les politiques agricoles**
3. **La prise en compte de la GDE dans la gestion de l'eau urbaine et industrielle, (y compris énergie et tourisme),**
4. **La prise en compte de la GDE dans les politiques de l'eau,**
5. **la prise en compte de la GDE dans les politiques de coopération et d'aide au développement.**

Les activités se traduiront par :

des missions d'appui dans les pays et la réalisation de rapports nationaux avec pour objectif de couvrir au moins 12 pays riverains,

des analyses régionales complémentaires

l'organisation début 2007 d'un 3<sup>ème</sup> atelier méditerranéen sous l'égide de la CMDD,

la réalisation d'un rapport régional de synthèse pour la CMDD s'appuyant sur les rapports nationaux, les communications reçues, les analyses régionales et résultats de l'atelier régional.

-----

Lors des **discussions**, l'accent a été mis sur les points suivants :

- **Demande en eau, GDE et développement durable**

Les « demandes » en eau en quantité sont l'ensemble des volumes d'eau mobilisés<sup>1</sup>. pour satisfaire les différents usages, y compris les volumes « perdus ». Les demandes sont donc l'addition des prélèvements, des importations d'eau et des productions non conventionnelles (dessalement, réutilisation,..).

Contrairement au secteur de l'énergie où les chocs pétroliers, la facture énergétique et la prise de conscience de la gravité des dégradations environnementales (climat) ont fini par imposer le concept d'« utilisation rationnelle de l'énergie » et la mise en place de politiques de maîtrise de la demande, le concept de « gestion de la demande en eau » est resté encore insuffisamment promu au niveau international et les politiques sont encore très limitées. Des impulsions nouvelles ont été cependant

---

• <sup>1</sup> On ne comprend pas ici les « eaux vertes » et les eaux « virtuelles ».

données par la CMDD, par le plan de Johannesburg qui invite à établir des plans d'efficience et par la Directive Cadre de l'UE qui inclut l'objectif d'économies d'eau.

Il est donc important de rappeler les acquis méditerranéens et de bien positionner les enjeux relatifs à la GDE. Celle-ci vise à **améliorer les efficacités techniques, économiques, sociales et environnementales** des utilisations d'eau afin d'anticiper et d'éviter les crises annoncées par le scénario tendanciel. et de mieux se positionner dans la mondialisation.

La réduction des pertes et mauvaises utilisations est un enjeu important pour la région en termes d'**économies d'infrastructures** et donc d'économies financières. Si les « pertes » sont relatives puisque revenant en partie dans le milieu naturel continental mais en partie seulement, elles conduisent à des sur-dimensionnements et à des pertes sèches (financières) pour les activités et les écosystèmes du fait du surcroît d'évaporation, des prélèvements excessifs en amont pour des utilisations qui peuvent être situées loin en aval et de la taille en général très réduite des bassins versants en Méditerranée (l'eau non utilisée se retrouvant rapidement rejetée en mer). Plus profondément, la GDE est une voie prioritaire pour contribuer à atteindre deux objectifs au centre du concept de développement durable, objectifs qui sont aussi deux des priorités du Plan d'action de Johannesburg à savoir : **l'évolution des modes de consommation et de production non durables et la protection et la gestion durable des ressources naturelles aux fins du développement économique et social.**

- **GDE et évolution des politiques**

L'examen des documents de planification des pays réalisé pour l'atelier de Fiuggi a montré que les politiques de l'eau des pays ont dans l'ensemble encore peu intégré la gestion de la demande, pas plus que les objectifs environnementaux.

L'intégration de la GDE dans les politiques devrait se faire selon une double voie : une meilleure intégration dans les politiques sectorielles de développement, notamment l'agriculture (à l'exemple de ce que la Tunisie a engagé), sa prise en compte comme une composante prioritaire des politiques globales de l'eau (« politiques de gestion intégrée des ressources »), y compris la prise en compte des besoins en eau pour les écosystèmes et les arbitrages entre secteurs d'utilisation (agriculture, énergie, industrie, tourisme, eau urbaine). L'atelier de 2007 devrait conduire à des propositions fortes dans ces deux voies.

La réunion a aussi souligné l'importance des politiques de coopération et du rôle des bailleurs de fonds (qui devraient s'attacher à mieux intégrer la durabilité dans leurs stratégies et méthodes) et de la nécessité d'une meilleure articulation et synergie entre le Partenariat euro-méditerranéen et la Convention de Barcelone (PNUE/PAM/CMDD).

- **Atelier régional**

Il est souhaité que l'atelier ait pour objectifs :

- D'établir un bilan des progrès réalisés en s'appuyant sur des indicateurs, la comparaison des performances d'utilisations d'eau (rendements de transport et de distribution, efficience des usagers), le relevé d'exemples concrets de bonne pratiques et des analyses sur les instruments de politique mis en œuvre.
- De permettre un partage régional des expériences.
- D'établir le cas échéant des propositions pour des progrès de politiques de GDE dans les pays et au niveau régional.
- D'établir des propositions pour le renforcement du système de suivi/évaluation des progrès en Méditerranée sur l'eau et le développement durable (sans se limiter au seul thème de la GDE).

- **Indicateurs :**

Il convient de distinguer 2 catégories d'indicateurs :

i/ ceux de la SMDD et de la Banque mondiale que les pays se doivent autant que possible de documenter en tenant compte des définitions internationales établies ou proposées. ;

ii/ ceux que les pays utilisent ou pourraient utiliser par ailleurs, le partage régional des expériences pouvant conduire avec le temps à un certain rapprochement des utilisations et définitions.

Il convient aussi de définir, pour chaque indicateur, les références territoriales les plus pertinentes, qui sont souvent intra-nationales.

Des définitions précises doivent être données sur les termes utilisés et les indicateurs. Le modèle de fiche proposé par le Plan Bleu est considéré comme très utile. Des améliorations ont été proposées en termes de présentation pour mieux montrer le lien entre indicateurs et objectifs. Une liste d'indicateurs et le modèle de fiche proposé figurent en annexe.

- **Analyses (bonnes pratiques, instruments de politiques)**

Les bonnes pratiques à faire ressortir peuvent être locales, nationales, de coopération. Elles devront notamment porter sur des exemples d'instruments de politiques. Il faut mettre l'accent sur ce qui a permis les réussites, sur les causes d'échec. Les bonnes pratiques traditionnelles ne doivent pas être oubliées.

L'accent a été mis sur l'importance des analyses de coûts/bénéfices : exemples d'analyses à l'origine de décisions de GDE, exemples d'évaluations à posteriori montrant l'intérêt de la GDE par rapport à des approches d'offres.

Les difficultés à réunir l'information utile pour l'établissement des rapports nationaux ou régional et les bonnes pratiques existantes en termes d'information mériteront aussi d'être signalées.

Il est important de produire à l'échelle régionale (Plan bleu et partenaires) une analyse sur la prise en compte de la GDE dans les politiques de coopération et d'aide au développement. Le Plan bleu est invité notamment à contacter la Commission Européenne pour réfléchir à ce qui pourrait être fait en termes d'analyses pour que celle-ci mesure mieux l'adéquation de ses interventions avec l'objectif de GDE et puisse le cas échéant en renforcer l'efficacité.

- **Agriculture.**

Ce thème très prioritaire doit être pris de façon positive, l'enjeu étant d'aboutir autant que possible et à la fois à des progrès agricoles et à une maîtrise effective des demandes en eau. Il serait important de faire ressortir des analyses critiques utiles sur les impacts de la Politique Agricole Commune et des politiques agricoles au Sud et à l'Est et de faire émerger des pistes pour faire évoluer ces politiques et les pratiques agricoles, y compris par une évolution des choix cultureaux.

- **Rapport régional**

Le rapport régional à établir à l'issue de l'atelier pourrait comprendre de l'ordre de 40 pages ainsi réparties: i) une introduction de 2 pages rappelant les enjeux/objectifs régionaux, 10 à 15 pages de synthèse sur comment se situe et évolue la Méditerranée en regard des indicateurs avec si possible comparaison de performances, 15 pages relatant une vingtaine d'exemples concrets de bonnes pratiques de GDE ; 5 à 7 pages de synthèse sur l'évolution des politiques en regard de la GDE (en couvrant les 5 priorités retenues) ; une conclusion de 2 à 4 pages sur les progrès réalisés et à réaliser. Les exemples de bonnes pratiques pourraient être sélectionnés à partir des rapports nationaux et des communications reçues.

- **Rapports nationaux**

Les rapports nationaux devront être des documents de synthèse courts (20 à 30 pages) qui puissent être lus par les décideurs et le grand public et qui soient utiles aux pays et à la région. Ils devraient permettre :

- de suivre les progrès dans la mise en œuvre des résolutions internationales et méditerranéennes (SMDD) sur le développement durable, de contribuer à la réflexion méditerranéenne et au partage régional d'expériences sur la GDE en relation avec les spécificités territoriales.
- d'aider le pays à se situer par rapport aux scénarios du Plan Bleu, ou par rapport à leurs scénarios nationaux, de développer la prise de conscience dans le pays de la valeur des pertes et gaspillages et de la connaissance des gains possibles par une gestion plus économe de l'eau,
- de faire progresser la réflexion stratégique à l'intérieur du pays sur la GDE, et d'aider le cas échéant à élaborer les stratégies nationales de développement durable, des stratégies eau et développement durable, des plans d'efficience,
- d'une réflexion plus interministérielle,
- de faire progresser le débat contradictoire dans le pays,
- de montrer les efforts en cours dans le pays et de repérer et faire connaître à l'échelle internationale (Méditerranée, UE, Monde) des exemples de progrès du pays (stratégies, bonnes pratiques, instruments de politique),
- de montrer l'importance de structurer dans la durée un système de suivi et d'évaluation des progrès sur la problématique eau et développement durable,
- de rendre compte du degré de facilité pour accéder aux informations et de faire des propositions le cas échéant pour un système d'information plus efficace (niveau national et méditerranéen)

Des suggestions ont été formulées pour améliorer les cahiers des charges des rapports nationaux. Les experts en charge des 4 rapports nationaux tests sont invités à transmettre leurs suggestions écrites d'amélioration au Plan Bleu avant fin octobre. Le Plan Bleu proposera courant novembre/décembre un cahier des charges revu. Le Maroc a fait part de son souhait de publier son rapport national comme un chapitre de son futur rapport sur l'environnement et le développement durable.

#### 4/Organisation

La réussite de l'activité et de l'atelier de 2007 suppose d'associer étroitement les pays volontaires et des partenaires régionaux qualifiés.

Il a été suggéré que le Plan Bleu associe les **partenaires régionaux** qualifiés suivants, le cas échéant en qualité de co-organisateur de l'atelier :

- Eau pour les écosystèmes : **Medwet**.
- Prise en compte de la GDE dans les politiques agricoles : **CIHEAM**
- Prise en compte de la GDE dans l'eau urbaine et industrielle : **IME** (avec un appui de Medcities et des CARs PAP et PP)
- Prise en compte de la GDE dans les politiques de coopération et de financement : **AFD** (avec contribution de PS- EAU pour la coopération décentralisée).
- GDE dans les politiques de gestion intégrée des ressources en eau : **Secrétariat de GWP Med (MIO)**

Des contacts seront pris à cet effet.

Pour sensibiliser et associer les **pays**, le Plan Bleu a prévu deux missions par pays en 2006 et la possibilité de financer un travail d'expertise dans certains pays volontaires sur les 2 thèmes prioritaires retenus en 2006 (eau et énergie/climat). Les participants ont suggéré que le Plan Bleu pourrait proposer aux pays volontaires de former un comité de pilotage ad hoc comprenant les administrations et organisations les plus concernées, le secrétariat étant assuré par l'administration en charge de l'Environnement/Développement Durable. La première mission d'appui de 3 jours pourrait prévoir une journée consacrée à la présentation du RED (rapport Environnement et Développement du Plan Bleu ) et au travail sur les 34 indicateurs de la Stratégie et une journée consacrée à des visites individuelles des ministères et organisations concernées. Une réunion du comité de pilotage serait organisée dans la troisième journée. L'expert mobilisé pour élaborer le rapport national devra être choisi par le pays en étroite collaboration et avec l'accord du Plan Bleu. La deuxième mission d'appui (dernier trimestre 2006) permettra de faire le point sur l'avancement des activités pour aider à améliorer/finaliser le rapport national. La CMDD et les pays seront invités après l'atelier régional à en examiner les résultats et propositions pour en tirer le cas échéant des conclusions.

Les 4 pays volontaires et les principaux partenaires régionaux seront étroitement associés par le Plan Bleu au suivi de l'activité et à la préparation de l'atelier régional et du rapport régional.

Les financements accordés par le PAM au Plan Bleu étant limités et insuffisants, le Plan Bleu fera appel à des contributions complémentaires.

Il convient également d'obtenir l'appui d'un pays ou/et ville partenaire pour l'accueil et l'organisation du 3<sup>ème</sup> atelier régional eau de la CMDD. Plusieurs participants ont suggéré qu'après la France (Fréjus 1997) et l'Italie (Fiuggi 2002), le 3<sup>ème</sup> atelier pourrait être organisé par exemple en Espagne. Le Plan Bleu contactera son point focal espagnol et le Secrétariat du GWP Med pourrait aussi sensibiliser ses partenaires espagnols au projet.

## 5/ Calendrier

Le calendrier envisagé est le suivant.

### Novembre Décembre 2005

Publication/diffusion du RED et du fascicule J. Margat

Réunion CIHEAM (Bari) le 5 novembre

Réunion SEMIDE (35 directeurs Euromed) 24 – 25 novembre

Finalisation des fiches indicateurs (pour les indicateurs prioritaires) et du cahier des charges des rapports nationaux

Rédaction d'une première note (2 pages) sur le projet de forum 2007

Envoi d'une lettre aux points focaux pour préparer l'activité 2006-2007.

### Mars 2006

Réalisation d'un appel à communications pour l'atelier de 2007

Participation au forum mondial de Mexico.

### Juin- décembre 2006

Missions d'appui dans les pays (2 experts Plan bleu, 3 jours/pays)

### Juillet - décembre 2007

2<sup>ème</sup> mission dans les pays (1 expert Plan Bleu 2 jours)

### Année 2006

Approfondissement par l'équipe du Plan bleu (et partenaires) de certaines questions d'intérêt régional. Préparation de l'atelier 2007.

### Mars 2007

3<sup>ème</sup> atelier CMDD sur l'eau et développement durable.

Mars-mai 2007

Réalisation du rapport régional.

Mai ou juin 2007

Présentation des résultats/propositions à la CMDD.

Juillet 2007

Publication des actes du forum (rapport technique PAM) et d'un 4 pages à large diffusion.

## Annexes

1/ Scénarios Plan Bleu

2/ Stratégie méditerranéenne de développement durable

3/ Ordre du jour possible de l'atelier régional

4/ Liste d'indicateurs

5/ Modèle de fiche indicateur

6/ Exemples de bonnes pratiques à documenter

7/ Exemples de progrès ressortis au forum de Fiuggi.

## Annexe 1 Scénarios Plan Bleu

Deux scénarios.

**S1= scénario tendanciel=** Croissance de la demande de + 43 km<sup>3</sup>/an et + 20,5 km<sup>3</sup>/an en 2025 (+15% et +11%) respectivement pour les pays entiers et le bassin méditerranéen.

Pays entiers	Années 1995-2000 Km3/an	Horizon 2025 Km3/an
Collectivités	37,9	47,5
Agriculture	181	212,2
Industries	32,4	39,3
Energie	37,9	33,1
<b>Total</b>	<b>289,3</b>	<b>332,4</b>
Bassin Méditerranéen	Années 1995-2000	Horizon 2025
Collectivités	25,6	31,7
Agriculture	124,2	138,0
Industries	19,7	23,9
Energie	21,8	18,2
<b>Total</b>	<b>191,3</b>	<b>211,9</b>

**S2=scénario alternatif de développement durable :** -21 km<sup>3</sup>/an en 2025

Pertes de distribution d'eau potable dans les collectivités ramenées à 15%.

Pertes d'usagers d'eau potable dans les collectivités ramenées à 10%.

Recyclage dans les industries généralisé à 50%

Pertes de transports en irrigation ramenées à 10%

Efficience physique en irrigation élevée à 80%

en km3/an	Total pays Med		Nord		Est		Sud	
	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
<b>Prélèvements sur les ressources renouvelables</b>	289	238	133	102	77	60	79	76
<b>Prélèvements ressources non renouvelables (eaux fossiles)</b>	13 à 15	3	0	0	0	0	13 à 15	3
<b>Réutilisation et remobilisation</b>	27	24	0,3	1	2,5	3,25	24	20
<b>Dessalement</b>	1,6 à 2,7	2,75	0,5 à 1	1	0,6 à 0,7	0,75	0,5 à 1	1
<b>TOTAL</b>	332	268	134	104	80	64	118	100
<b>Ecart par rapport à 1995/2000</b>	+ 43	- 21,3	-3,8	-33,7	+25,9	+9,7	+21	+ 2,7

**Gains théoriques escomptables** suivant un jeu d'hypothèses d'économie d'eau (différences par rapport aux pertes et défauts d'efficacité actuels) appliqués aux utilisations présentes (2000).

### Pays entiers

Pays NI (en km <sup>3</sup> /an)	Collectivités	Industries	Agriculture / Irrigations	Total
	Taux de pertes ramené à 15%, fuites usagers ramenés à 10%	Recyclage généralisé à 50%	Pertes de transport ramenées à 10% et efficacité portée partout à 80%	
<b>Nord</b>	4.4	9.5	15.7	29.6
<b>Est</b>	1.8	2.2	12.2	16.2
<b>Sud</b>	2.5	4,1	17.9	24.4
<b>Total</b>	8.7	15.8	45,8	70.2

Source : Plan Bleu, J. Margat

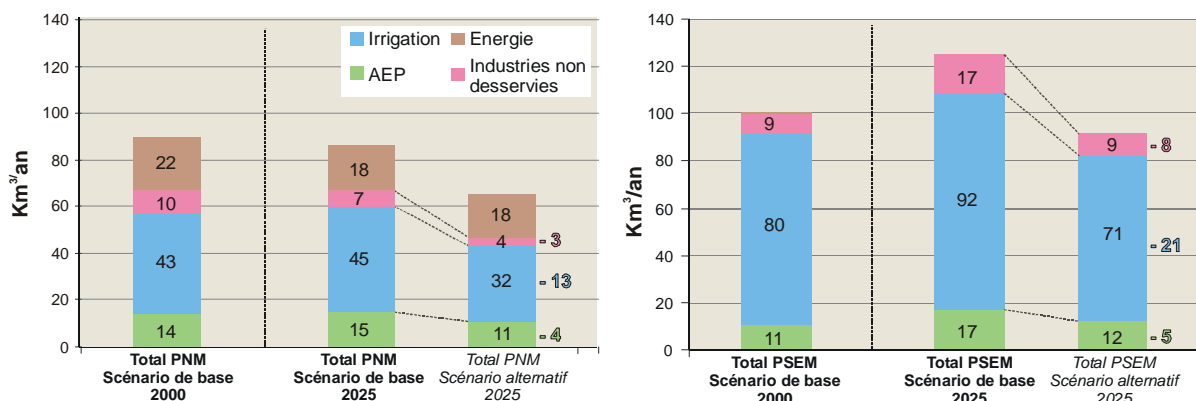
### Bassin Méditerranéen

Sous-régions du bassin Méditerranéen NV (en km <sup>3</sup> /an)	Collectivités	Industries	Agriculture / Irrigations	Total
	Taux de pertes ramené à 15%, fuites usagers ramenés à 10%	Recyclage généralisé à 50%	Pertes de transport ramenées à 10% et efficacité portée partout à 80%	
<b>Nord</b>	3.0	4.9	11.9	19.8
<b>Est</b>	1.1	0.5	3.5	5.1
<b>Sud</b>	2.3	4.0	14.6	20.9
<b>Total</b>	6.4	9.3	30	45.7

Source : Plan Bleu, J. Margat

### Demandes totales, scénarios de base et alternatif, Bassin Méditerranéen, 2000-2025

S2=scénario alternatif de développement durable : +54 km<sup>3</sup> d'économies d'eau en 2025 (24% de la demande de base)



Source : Plan Bleu, J. Margat

## **Annexe 2 Stratégie Méditerranéenne de Développement durable** (Projet adopté fin juin 2005 par la CMDD)

### **L'eau 1<sup>er</sup> des 7 domaines prioritaires d'action. Objectifs fixés :**

- Stabiliser la demande en eau en atténuant pertes et gaspillage et augmenter la valeur ajoutée par m<sup>3</sup> d'eau utilisé.
- Promouvoir la gestion intégrée des bassins versants et des objectifs de dépollution
- Atteindre les objectifs sociaux du Millénaire : accès à l'eau potable et à l'assainissement
- Promouvoir la participation, partenariat, coopération active et solidaire pour la gestion durable de l'eau.

N.B. Objectifs relatifs à l'eau dans les autres § de la stratégie : littoral et villes (dépollution), agriculture-rural (économies).

**Mettre en œuvre la Stratégie :** coopération (renforcement de la solidarité et des engagements respectifs des partenaires euro-med), capital humain, financement, stratégies nationales de développement durable et stratégies sectorielles dans les domaines prioritaires (dont l'eau).

### **Organiser le suivi des progrès :**

- Importance du rôle du PAM/CMDD, cadre pertinent (méditerranéen) pour le suivi des progrès
- Renforcer le réseau d'observatoires, mesurer les progrès réalisés : évaluations axées sur les politiques : indicateurs, analyses de bonnes pratiques, autres informations ciblées,
- partage régional d'expériences.

### **Des indicateurs de suivi :**

- 5 des 34 Indicateurs prioritaires pour le suivi de la SMDD. concernent l'eau
- 10 à 15 indicateurs complémentaires à proposer pour un suivi plus précis des progrès dans chacun des différents domaines prioritaires.

## Annexe 3 Ordre du jour possible de l'atelier régional de février 2007

### 1. Ouverture

### 2. Indicateurs.

- Evolutions constatées en Méditerranée par rapports aux objectifs régionaux et internationaux (synthèse régionale)
- Ex d'évolutions nationales
- Difficultés rencontrées, progrès nécessaires, propositions.

### 3. Prise en compte de la GDE dans les politiques. Exemples de bonnes pratiques et d'instruments de mise en œuvre. Bilan des évolutions

- Prise en compte des **besoins en eau pour les écosystèmes** dans les politiques. Exemples de bonnes pratiques au niveau européen, national ou local. Bilan des évolutions
- Prise en compte de la GDE dans les **politiques agricoles** et exemples de bonnes pratiques au niveau européen, national ou local et d'instruments de politiques (subventions ciblées, conditionnalité des aides, tarification de l'eau agricole, organisation des acteurs,..). Bilan des évolutions.
- Prise en compte de la GDE dans la gestion de l'**eau urbaine et industrielle** (inclut tourisme et énergie). Exemples de bonnes pratiques au niveau national ou local. Bilan
- Prise en compte de la GDE dans les **stratégies de développement durable**, les **politiques de l'eau** et la **gestion intégrée des ressources en eau**. Exemples de bonnes pratiques au niveau européen, national ou des bassins versants ou nappes (stratégies, politiques, exemples concrets de progrès au niveau local : nappes, bassin versant, exemples d'instruments de politiques : répartition entre utilisateurs, campagnes de sensibilisation, évolution des cursus de formation,..). Bilan.
- Prise en compte de la GDE dans les **politiques de coopération et d'aide au développement**. Impacts possibles du libre échange (ZLEM). Prise en compte dans les accords d'association, le partenariat euro-méditerranéen, les stratégies des bailleurs. Exemples de bonnes pratiques au niveau multilatéral et bilatéral. Bilan des évolutions.

### 4. Synthèse et discussion sur la GDE en Méditerranée : Avantages comparatifs par rapport aux politiques d'offres. Discussion sur les coûts/avantages relatifs. Points forts et points faibles des évolutions GDE en Méditerranée. Priorités pour le futur.

### 5. Proposition pour consolider le système de suivi/évaluation en Méditerranée et le partage régional d'expériences

### 6. Conclusions

## Annexe 4 Indicateurs

### Données de base (offres/demandes).

- 1) Ressources naturelles renouvelables totales et par habitant – (WDI) ;
- 2) Demandes en eau globale et par secteurs d'utilisation (collectivités, agriculture, industries, énergie, écosystèmes) en pourcentage par rapport à la demande totale – (WDI) ;
- 3) Prélèvements sur les ressources renouvelables internes – (WDI) , prélèvements sur les ressources non durables, réutilisation des eaux usées traitées et remobilisation, dessalement des eaux de mer et des eaux saumâtres.

### Indicateurs

- 4) **indice d'efficacité de l'utilisation de l'eau, totale et par secteur – (WAT\_P01), (Eau potable – WAT\_C08 , eau industrielle – WAT\_C15, eau agricole – WAT\_C05)**
- 5) **demande en eau/PIB – (WAT\_P02)**
- 6) **valeur ajoutée de la production agricole irriguée/demande d'eau d'irrigation – (WAT\_P02)**
- 7) subventions ciblées à l'agriculture pour l'équipement en systèmes modernes d'irrigation (% du coût des équipements).
- 8) Rapport entre la superficie agricole équipée en systèmes modernes d'irrigation et la superficie totale irriguée – (WAT\_C13)
- 9) Taux de recouvrement du coût d'exploitation du m<sup>3</sup> d'eau (eau potable, eau d'irrigation, eau industrielle facturée) : comparaison du prix et coût du m<sup>3</sup> d'eau (eau potable, eau d'irrigation, eau industrielle)
- 10) nombre d'organisations ou associations ayant pour objet la gestion de la demande en eau
- 11) existence ou non des programmes (modules) de formations des ingénieurs à la GDE
- 12) existence ou non des campagnes de sensibilisation sur les économies de l'eau
- 13) dépenses publiques consacrées à la gestion de la demande en eau et la gestion de l'offre (dont le dessalement et la réutilisation des eaux usées). Evolution des parts relatives.
- 14) rapport entre le montant annuel de l'aide publique au développement (reçue / donnée) consacrée à la gestion de la demande en eau et le montant annuel de l'APD consacrée à la gestion de l'offre.
- 15) Coût du m<sup>3</sup> d'eau obtenu par GDE/politique d'offre (salinisation, autre).
- 16) **indice d'exploitation des ressources naturelles renouvelables – (WAT\_P03)**
- 17) indice de production d'eau non durable – (WAT\_C02)
- 18) part des besoins des écosystèmes dans la demande totale en eau – (WAT\_C14)?
- 19) part des eaux usées collectées et traitées par un système d'assainissement public – (WAT\_C07)
- 20) part des eaux usées industrielles traitées sur site – (WAT\_C09)
- 21) **Proportion de la population des villes côtières de la Méditerranée non raccordées à un réseau d'assainissement ( COAST\_P03)**
- 22) **Emission de la pollution organique dans l'eau – (WAT\_C16/WDI)**
- 23) **part de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau meilleure (totale, urbaine, rurale) – (WAT\_P04)**
- 24) **part de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement (totale, urbaine, rurale) – (WAT\_P05)**

- 25) indice de régulation des eaux (flux moyen de ressources en eau régulées par rapport au flux total) (WAT\_C01)
- 26) superficie des zones humides (WAT\_C11)
- 27) indice de qualité générale de l'eau – (WAT\_C06)
- 28) impact économique des inondations – (WAT\_C10)
- 29) taux d'envasement des réservoirs de barrages – (WAT\_C12).

## Annexe 5 Exemple de fiche indicateur

<b>DOMAINE DE LA STRATÉGIE</b>  <b>AMÉLIORER LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DES DEMANDES EN EAU</b>	<b>TYPE</b>  <b>PRIORITAIRE</b>	<b>CMDD</b>  <b>ENVIRONNEMENT</b>  <b>EAUX DOUCES ET EAUX USÉES</b>  <b>84</b>
<b>INDICATEUR : INDICE D'EXPLOITATION DES RESSOURCES RENEUVELABLES</b>	<b>WAT_P03</b>	

### Objectif stratégique:

Promouvoir la gestion intégrée des bassins versants incluant les eaux de surfaces et souterraines et les écosystèmes et des objectifs de dépollution (préserver les ressources en eau).

### Justification du choix

La pression des ressources en eau renouvelables est de plus en plus forte dans la plupart des pays du sud et de l'est de la Méditerranée. L'indice d'exploitation des ressources renouvelables y atteint des valeurs importantes et quelquefois supérieures à 100. Cet indice exprime plus directement la pression des utilisations d'eau sur les ressources à une date donnée, et il peut décrire la tendance de l'évolution passée réelle de cette pression.

### Définition de l'indicateur :

Cet indicateur mesure la pression relative des prélèvements annuels (P) sur les ressources d'eau douce naturelles renouvelables conventionnelles (R).

Formule :  $(P / R) \times 100$

### Unité :

Pourcentage

### Objectif souhaitable chiffré (seuil):

A l'échelle nationale, un indice d'exploitation dépassant les 10 à 20% est généralement considéré comme révélateur de tensions déjà appréciables au moins dans certaines régions, y compris au plan des qualités des eaux puisque les retours d'eaux usées croissent avec les prélèvements.

Au dessus de 50% ce sont des macro-indicateurs d'opportunité pour une gestion plus collective et volontariste des eaux notamment pour une gestion plus économe des utilisations et des demandes en eau.

### Indications méthodologiques :

P: somme des volumes des prélèvements annuels en eau naturelle renouvelable conventionnelle pour toutes utilisations, incluant les pertes lors du transport, en référence à une année spécifiée.

R: volume du flux annuel moyen de ressources en eau naturelle renouvelable conventionnelle. Les ressources de chaque pays sont définies par les écoulements superficiels et souterrains formés ou entrant dans le territoire, chiffrés sur la base de données hydrologiques, en se référant à une période assez longue pour que les valeurs moyennes utilisées puissent être considérées comme stables, et sans double compte entre eaux superficielles et eaux souterraines.

### Couverture géographique

NIVEAU NATIONAL	BASSIN VERSANTS	RÉGIONS CÔTIÈRES MÉDITERRANÉENNES (NUTS 3)	ZONE LITTORALE	SITES MÉDITERRANÉENS	ZONES MARINES
OUI	OUI	-	-	-	-

### Références

- Plan Bleu, questionnaire Eurostat/OCDE, WRI (<http://earthtrends.wri.org/>)
- PLAN BLEU - 130 Indicateurs pour le développement durable en Méditerranée, 2000

**Sources de données internationales:**

- Plan Bleu : MARGAT (J.), VALLEE (D.) - Ressources en eau et utilisations dans les pays méditerranéens : Repères et statistiques, 2000.
- WRI (<http://earthtrends.wri.org/> )
- The World Bank WDI: [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)

**Précautions d'emploi**

Les ressources en eau disponible annuellement sont estimées, elles peuvent varier selon les années. Ce sont souvent les moyennes à long-terme (20 ans) qui sont utilisées.

Il faut vérifier l'adéquation entre les zones de prélèvements et les zones pour lesquelles sont calculées les ressources (Bassins versants).

L'utilisation de cet indicateur au niveau national peut être complétée par une désagrégation par bassins versant (attention aux transferts d'eau possibles entre les bassins)

Les prélèvements considérés ici sont les prélèvements bruts qui peuvent être diminués par une diminution de la demande mais aussi par celle des pertes.

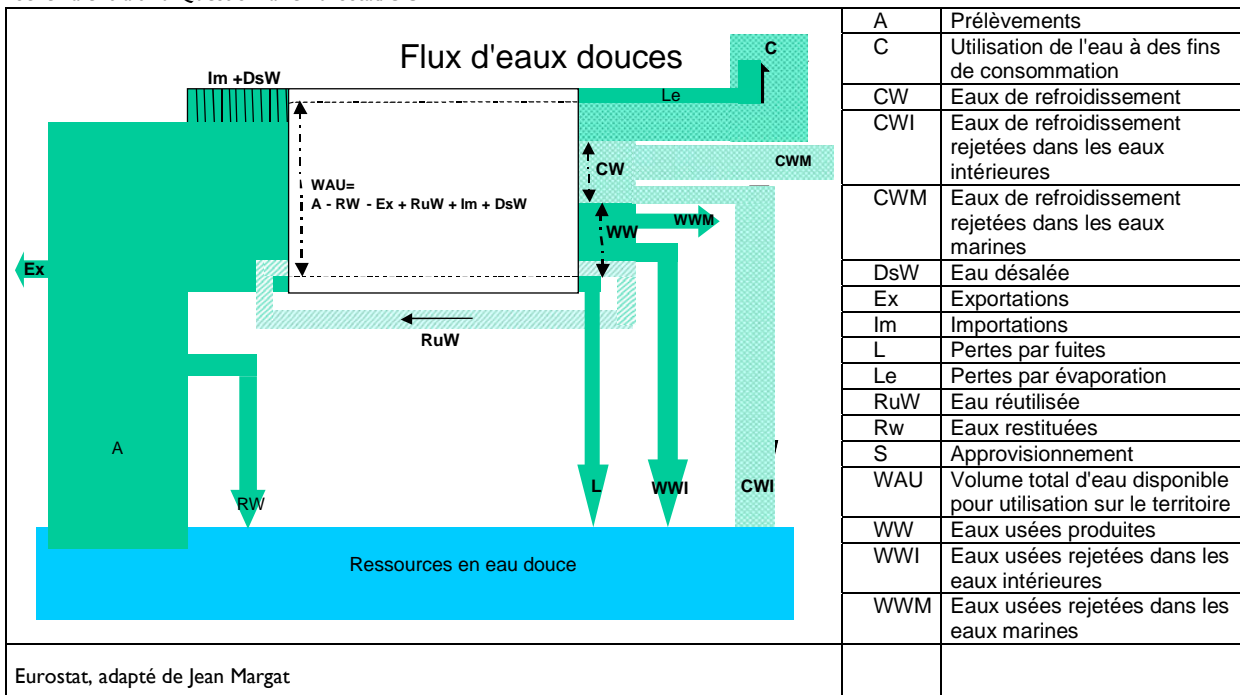
Un indice d'exploitation de plus de 100% n'est pas nécessairement un indicateur de pénurie ni de « surexploitation » globale des ressources.

En effet, à l'échelle d'un grand pays à bassins étendus et à réseaux hydrographiques actifs, les activités utilisatrices d'eau peuvent être réparties dans l'espace de manière séquentielle et peuvent remobiliser les mêmes volumes d'eau (réutilisation, recyclage, etc.).

Réciproquement, des indices inférieurs à 100% n'excluent pas la possibilité de surexploitation locale, notamment de déstockage de réserve d'eau souterraine dans le pays.

**Annexe méthodologique :**

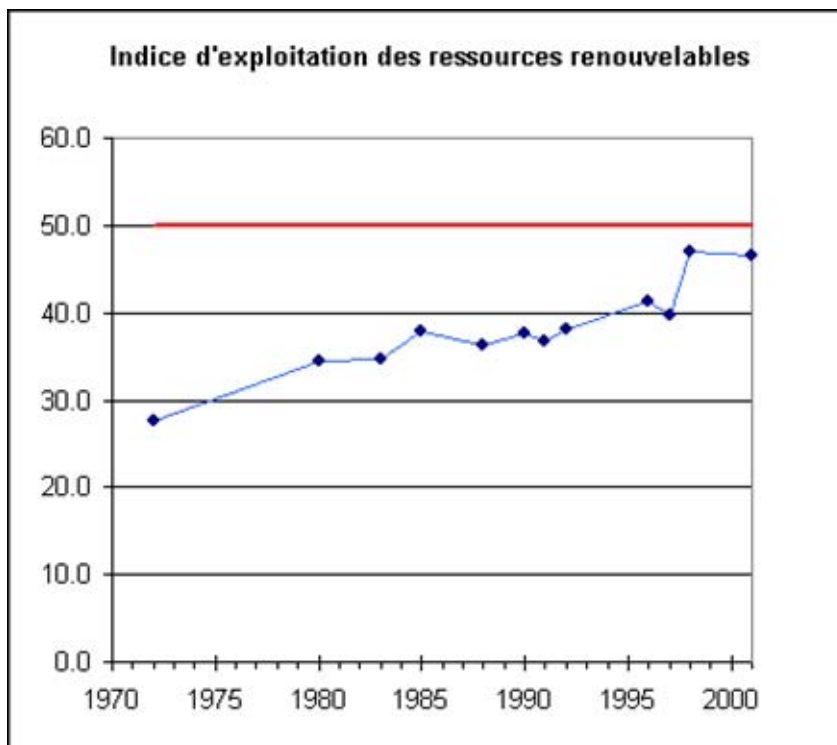
Schéma extrait du Questionnaire Eurostat/OCDE



Code **WAT\_P03**  
 Indicateur : **Indice d'exploitation des ressources renouvelables**  
 Lieu : **Maroc**

	Indice d'exploitation des ressources renouvelables	Ressources d'eau douce naturelles renouvelables conventionnelles	Prélèvements totaux
Unités	%	km3	km3
Années			
1972	27.6	29	8.00
1980	34.5	29	10.00
1983	34.7	29	10.05
1985	37.9	29	11.00
1988	36.2	29	10.50
1990	37.6	29	10.90
1991	36.7	29	10.65
1992	38.1	29	11.04
1996	41.4	29	12.00
1997	39.6	29	11.48
1998	47.0	29	13.63
2001	46.6	29	13.50
2002 -2005			

Sources :	Plan Bleu		Diverses
-----------	-----------	--	----------



## Annexe 6 Types d'exemples de bonnes pratiques de GDE à documenter

- Exemples de prise en compte des **besoins en eau pour les écosystèmes** dans les politiques au niveau national ou local.
- Exemples de prise en compte de la GDE dans les **politiques agricoles** au niveau européen, national ou local :
  - stratégies d'économies/valorisation de l'eau agricole ;
  - subventions ciblées ;
  - conditionnalité des aides ;
  - tarification de l'eau agricole ;
  - organisation des acteurs ;
  - autres.
- Exemples de prise en compte de la GDE dans la gestion de l'**eau urbaine et industrielle** au niveau national ou local :
  - stratégies nationales, locales, des acteurs privés (groupes, entreprises) ;
  - success stories locales (partenariats public-privé, autres) ;
  - tarification ;
  - structures d'audit.
- Exemples de prise en compte de la GDE dans les **politiques de coopération et d'aide au développement** :
  - outils du partenariat euro-méditerranéen ;
  - stratégies des bailleurs ;
  - Projets remarquables ;
  - Coopération décentralisée PS-eau Med cities.
- Exemples d'intégration de la GDE dans **les politiques de gestion intégrée des ressources en eau** :
  - stratégies nationales / politiques de l'eau intégrant la GDE comme une composante fondamentale de la gestion intégrée des ressources en eau ;
  - exemples au niveau local (bassin versant, nappes) ;
  - campagnes de sensibilisation et systèmes d'information ;
  - cursus de formation ;
  - analyses coûts/avantages à l'origine de décisions de GDE (faites attention aux comparaisons) ;
  - Comparaison entre projet GDE et offre : coût/avantages ;
  - autres.

## Annexe 7 Exemples de bonnes pratiques

### Exemples ressortis au forum de Fiuggi

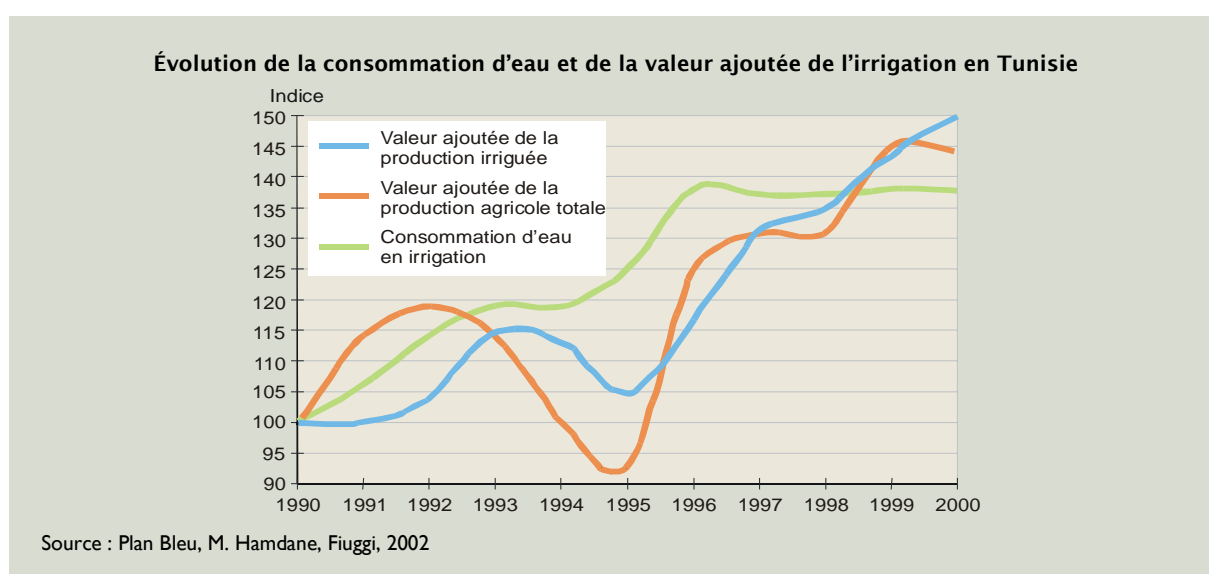
#### Stratégie d'économie de l'eau d'irrigation en Tunisie

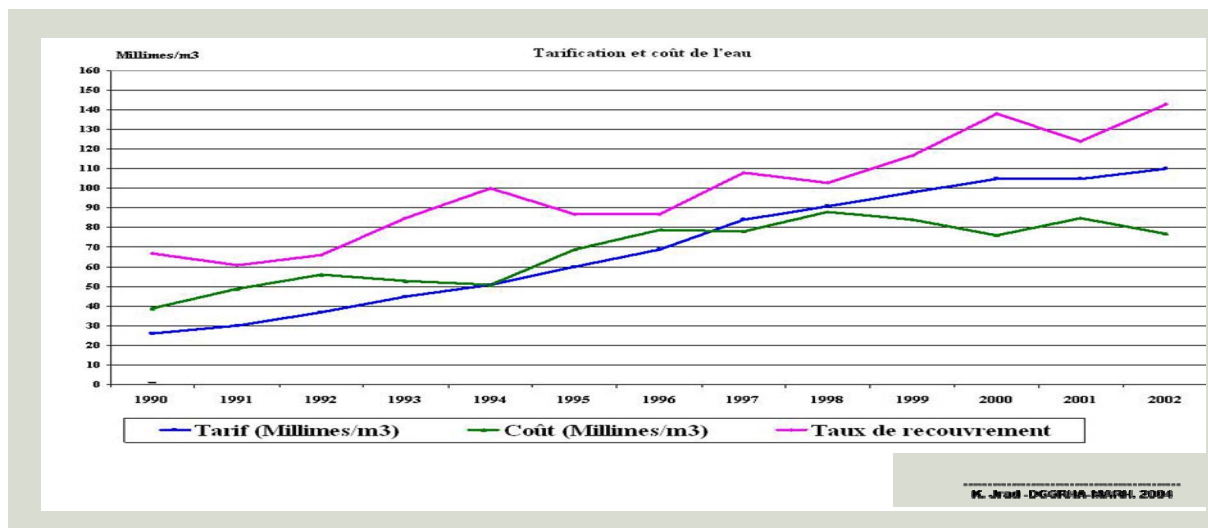
La Tunisie s'est engagée précocement dans une stratégie nationale d'économie d'eau tant pour les besoins urbains qu'agricoles. Elle prolongeait ainsi une tradition culturelle « oasienne » de gestion patrimoniale et économe de l'eau, ressource rare. Grâce à cette politique, la demande en eau d'irrigation est stabilisée depuis plus de six années, ceci, malgré l'importance du développement de son secteur agricole, l'amplitude des besoins saisonniers de pointe et les circonstances climatiques défavorables (sécheresses). Les besoins du secteur touristique, source de devises, et des villes, source de paix sociale, ont été sécurisés.

Les principes fondateurs de la stratégie tunisienne de GDE sont :

- passage de mesures techniques isolées à une approche intégrée ;
- démarche participative et responsabilisante des usagers (960 associations d'usagers créées sur 60% de la surface irriguée publique) ;
- progressivité des différentes réformes et adaptation aux contextes locaux
- initiation de systèmes d'incitations financières pour la promotion d'équipements et de technologies économes en eau (subvention de 60% à l'achat d'équipement) ;
- soutien du revenu des agriculteurs permettant l'anticipation et sécurisant l'investissement et le travail agricoles ;
- un système de tarification alliant transparence et souplesse, articulé avec les objectifs nationaux de sécurité alimentaire et qui a permis un rattrapage progressif du recouvrement des coûts.

Le schéma suivant montre, grâce à ces mesures, le volume de la demande en eau d'irrigation a été stabilisé bien que la valeur ajoutée de la production irriguée ait augmenté!

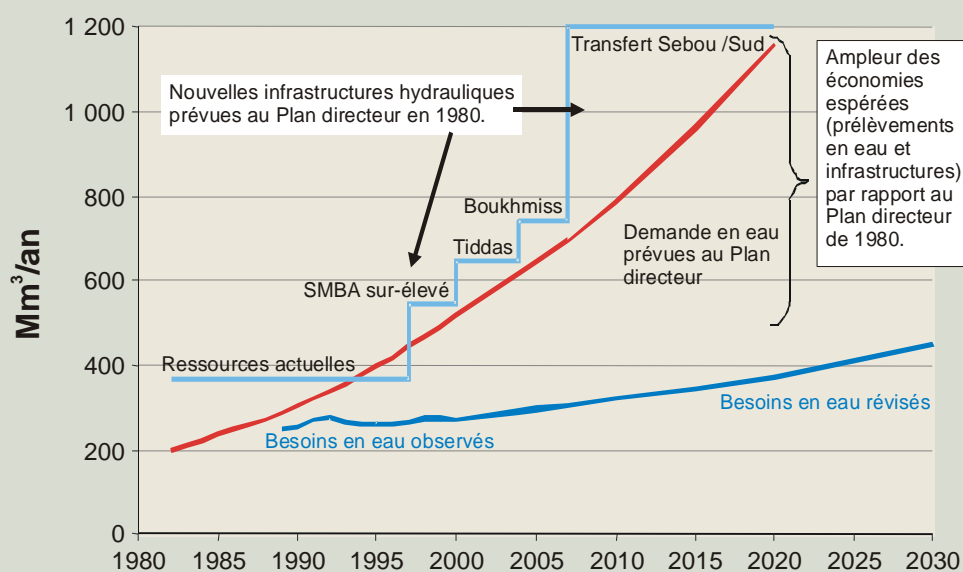




- **Exemple de partenariat public-privé avec réhabilitation du réseau et instauration d'une tarification progressive pour l'eau potable à Rabat/Casablanca (Maroc)**

La zone de Rabat-Casablanca au Maroc voit la croissance de sa demande en eau fortement ralentie depuis 12 ans, et ce, malgré sa forte et croissante urbanisation. Ceci fut possible grâce aux mesures de réhabilitation et de recherche des fuites sur réseaux, à l'instauration d'une tarification progressive responsabilisant les consommateurs (y compris les usagers publics et avec des clauses sociales de pauvreté), avec un comptage systématique de la fourniture d'eau, et une forte sensibilisation des usagers aux économies d'eau. Ces actions ont été facilitées par un cadre institutionnel approprié, associant des partenaires privés aux autorités publiques et locales, dans une « gestion déléguée du service de l'eau » reposant sur une charte inter-communale. Ces mesures ont permis de retarder la réalisation d'investissements coûteux (barrages, canaux de transfert) initialement prévus au Plan Directeur de 1980. Ces investissements, si difficiles à financer sans endettement supplémentaire, pourraient se révéler superflus à terme.

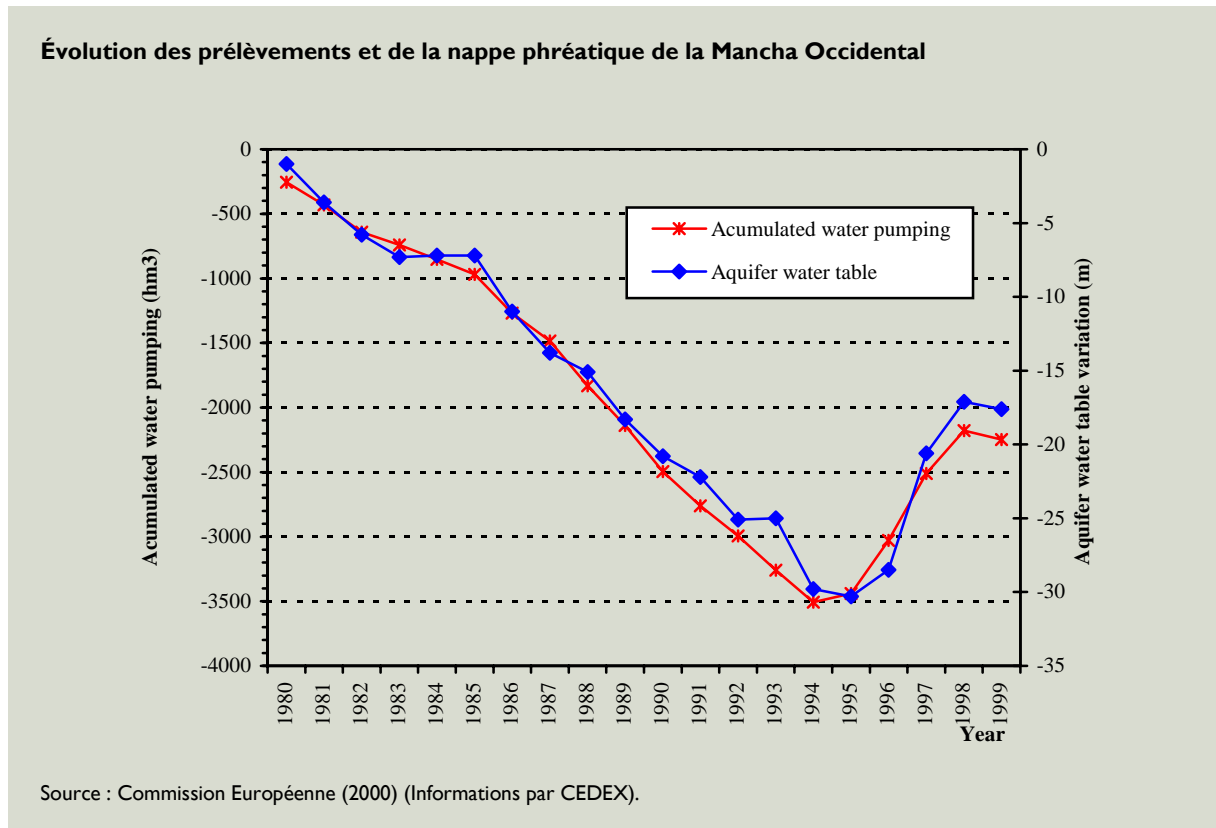
**Economies d'infrastructures grâce à la GDE, Rabat-Casablanca: Prévisions du Plan Directeur de 1980 pour l'agglomération Rabat-Casablanca (Maroc) (demande en eau et infrastructures) et demande en eau révisée suite à l'amélioration de la gestion de l'eau**



Source : DGH Rabat, 2002 ; www.gwpforum.org

- **Exemple agro-environnemental en Espagne**

La région du haut-bassin du fleuve Guadiana en Espagne connaît une remontée de la nappe alluviale et une réhabilitation des sources malgré le fort développement de l'irrigation grâce à l'établissement de nouvelles règles de pompages avec forages comprenant diverses mesures de protection, d'alerte, de sanctions effectives, d'autorisations,... assorties pour les irrigants de compensations pour pertes de revenus et d'incitations financières pour l'utilisation de technologies économes en eau ou la mise en place de cultures de substitution moins consommatrices d'eau. Ces mesures agri-environnementales ont contribué à la faisabilité d'un plan de régénération de nappe sauvant ainsi un parc naturel, atout touristique de la région.

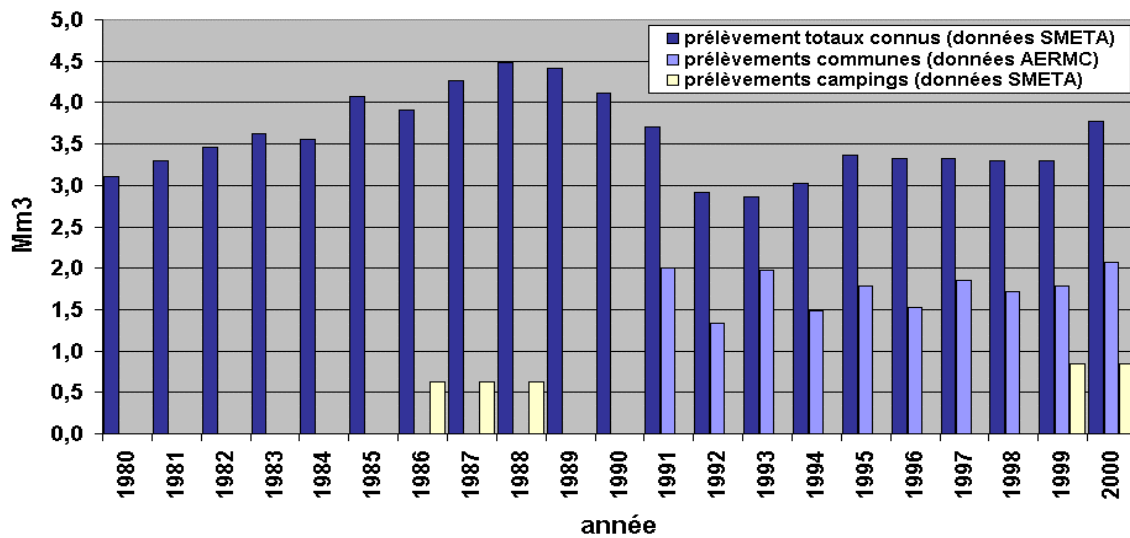


- **Exemple de la nappe de l'Astien en France**

Dans la zone littorale du Languedoc, la nappe des sables de l'Astien est aujourd'hui vue par les vingt municipalités dont elle fait partie du territoire comme une richesse naturelle qu'il faut protéger après 100 ans d'exploitation intensive (700 forages) entraînant abaissement du niveau et pénétration de l'eau de mer en profondeur. Zone touristique, l'aggravation s'est faite sentir avec le développement des campings et résidences secondaires après 1960. Associé à l'Agence de bassin RMC9, un syndicat mixte intercommunal d'études et de travaux, le SMETA, s'est institué et a pris une série de mesures d'inventaire et de qualification des ressources, d'information (droits et devoirs des propriétaires de forages, sensibilisation du public), de prescriptions techniques sur la réalisation et l'entretien des forages, de normalisation de l'eau potable municipale, économies d'eau par vannage des forages artésiens... au travers d'un plan de gestion de nappe. S'appuyant sur une équipe technique et sur les liens municipalités – usagers, ainsi que sur un système d'aide à la restauration des forages et de comptage des prélèvements, la situation de la nappe s'est restaurée en niveau piézométrique (moindres variations saisonnières et rehaussement du niveau moyen) stabilisant ainsi la dégradation qualitative en 10 ans avec une économie d'eau prélevée de 1 million de m³ par an (soit -25%).



### Prélèvements annuels connus sur la nappe astienne de 1980 à 2000



Source : étude de cas SMETA-Agence de l'eau RMC

The increase in 2000 was due to an increase of water drawn by communities.

#### • Exemple d'approche participative en Egypte

L'Egypte a développé une approche participative de la gestion de l'irrigation et de modernisation technologique sur les aires irriguées de la vallée du Nil qui lui permet progressivement de faire face aux tensions sur la ressource. Les technologies sont basées sur des équipements modernes et une gestion de l'irrigation par l'aval avec contrôle central, simplification du réseau, et surtout implication des organisations d'usagers dans la prise de décision, la gestion, l'entretien et la maintenance grâce à une formation intensive.

Source : MWRI, Nile Water Sector, 2002

#### *Exemple d'un projet de coopération de la Banque mondiale en Turquie*

La Banque Mondiale-Mission Résidente en Turquie est en phase préparatoire pour mettre en place avec DSI et le Ministère de l'Environnement,

1-un fonds pour la réhabilitation et la modernisation des systèmes d'irrigation sur tout dans le bassin Méditerranéen de la Turquie (l'estimation pour le moment est de 450 M \$),

2-la gestion du bassin du bassin versant de B. Menderes (cité ci-dessous)

3-Solliciter GEF pour allouer des fonds visant à réduire la pollution tellurique liée à l'agriculture dans le bassin Méditerranéen de la Turquie.

Turkey has carried out a number of reforms in the water sector with regard to the improvement of financial efficiency (e.g. cost recovery of O&M of public water services in urban water and irrigation facilities) Significant efforts are being undertaken to help establish how best to deliver the Directives concerning water quality. This work includes:

Dutch MATRA pre-accession programme project on the 'Implementation of the Water Framework Directive in Turkey' implemented in the Büyük Menderes River Basin taken as a pilot case.

#### MATRA/The Büyük Menderes Basin Project:

The objective of the MATRA Project applied in Büyük Menderes River Basin was to support Turkey with the implementation of the WFD on national and regional level. The scope of works are to define: 1-River Basin Districts at national level, improve knowledge of the WFD and other European Legislature within water management institutions, 2- A methodology for implementing the WFD in Turkey, 3- Prepare a pilot river basin management plan to be used as an example for further implementation in Turkey, 4- Prepare a Pilot River Basin Management Plan to be used as an example for further implementation in Turkey, 5- Inform public and policy makers regarding the implications of the WFD for Turkey.

Several platforms have been set up, among which a National Platform has acted as a consultative and discussion group in which all government stakeholders have discussed the general issues related to the improvement of water management in Turkey: regulatory framework, division of tasks and responsibilities, gaps between Turkish and EU requirements, division of River Basin Districts in Turkey.

A final meeting scheduled in June 2005 will outline the findings of the project.

EnVest study for the Ministry of the Environment and Forestry on the infrastructure needed to implement EU requirements for water quality (including wastewater), waste management, air quality and integrated pollution control.

Two studies, reporting to the Minister for Foreign Affairs into the legal and institutional changes needed to give effect to the Water Framework Directive.

Source : National report: Assessment of Water Demand Management over the last decade in Turkey, Dr. Selmin Burak within the framework of regional co-operation for the environment and sustainable development.



